



PROALIM MOUSSE 14



DÉTERGENT MOUSSANT TRÈS ALCALIN

- ⊙ Très puissant : élimine rapidement les dépôts organiques, les tanins et la suie.
- ⊙ Conforme au règlement 889/2008 relatif à l'Agriculture biologique en France.
- ⊙ Permet le nettoyage des surfaces verticales : cuves, murs,...
- ⊙ Détartrant vinaire très efficace sur le tanin.
- ⊙ Produit moussant : utilisable en canon à mousse.
- ⊙ Très concentré : s'utilise à faibles dilutions, excellente relation qualité/prix.
- ⊙ Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.
- ⊙ Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.

UTILISATEURS

Convient pour les industries viti-vinicoles.

S'UTILISE AVEC

Centrales d'hygiène, nettoyeurs HP, canon à mousse, FOAM CLEAN, brosses "BrossAgro".

APPLICATION

- **Pour le nettoyage, dérougissage et détartrage dans les industries vinicoles** : S'utilise dilué dans l'eau de 2 à 10 % sur les lames de rogneuses, égrappoirs, fouloirs, tuyaux, pompes, conquets, pressoirs, cuves en acier émaillé ou inox, cuves en ciment brut, cuves en résine époxy. En dérougissage, effet renforcé en mélange avec le PROALIM PEROXY.

En mélange avec le PROALIM PEROXY : Ne pas mélanger les produits purs, mettre de l'eau en premier, mélanger une partie de PROALIM PEROXY avec une partie de PROALIM 14 MOUSSE puis compléter avec de l'eau. Appliquer la solution par pulvérisation, bac de trempage ou avec un doseur. Temps de contact de 5 à 20 mn. Rincer abondamment avec de l'eau, éventuellement sous pression.

Prévoir un contrôle du pH après rinçage.

Diluer de 2,5 à 10 %.

Peut s'utiliser avec la centrale d'hygiène CENTRALE MIX.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser sur l'aluminium ou les surfaces galvanisées. Ne pas laisser sécher sur la surface. Rincer à l'eau. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Produit à base de hydroxyde de potassium et hydroxyde de sodium.

Aspect : liquide limpide jaunâtre.

pH pur : ± 14.

pH (5 %) : 13,3 environ.

Densité : 1,39.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2568-1018-1413



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, bottes, vêtements de protection.

